

S O P

Service Orthodoxe
de Presse et d'Information

sous les auspices du Comité inter-épiscopal orthodoxe

Abonnement : France - 40 F 14, RUE VICTOR-HUGO
Etranger - 45 F 92400 COURBEVOIE c.c.p. 21 - 016 - 76
Téléphone : PARIS (1) 333.52.48 Paris

SOP n° 41-B

MENSUEL

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1979

DOCUMENTATION

Prix : 5 F

DIALOGUE THEOLOGIQUE ENTRE ORTHODOXES ET VIEUX-CATHOLIQUES

Dossier de la réunion de la Commission mixte de dialogue,
tenue du 20 au 24 août 1979

1. Extraits de l'allocution de bienvenue du métropolitaine IRENEE
2. Textes élaborés :
 - a. L'unité de l'Eglise et les Eglises locales
 - b. Les limites de l'Eglise
3. Liste des participants

Le service orthodoxe de presse et d'information fournit une information sur la vie de l'Eglise orthodoxe et une réflexion sur l'actualité. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans son bulletin. Les informations qu'il publie peuvent être librement reproduites avec l'indication de la Source : SOP. - Ce service est assuré par la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU METROPOLITE IRENEE,

CO-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE DIALOGUE

(extraits)

... Nous sommes réunis non seulement pour discuter de la vérité contenue dans la doctrine de nos Eglises, mais aussi pour nous référer à Dieu qui nous a donné la vérité de la foi "par la révélation de Jésus-Christ" (Gal. 1, 12). Et encore, pour vivre "l'unité de l'esprit" dans la charité de notre rassemblement fraternel. Car il n'y a qu'"un Seigneur, une foi, un baptême, un Dieu et père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous" (Ephés. 4, 3-5).

Lorsqu'en août 1975, au Centre patriarcal de Genève, nous avons signé notre premier texte théologique commun sur la Trinité, nous avons ajouté à la fin ces paroles : "Les réflexions ci-dessus sur le Mystère de la sainte Trinité expriment, selon notre Commission théologique mixte orthodoxe - vieille-catholique, la doctrine de l'Eglise orthodoxe et celle de l'Eglise vieille-catholique" ; cette confession commune, nous l'avons formulée aussi à l'occasion de tous les textes communs rédigés jusqu'à ce jour. En lisant cette phrase qui rappelle les définitions et les décisions des anciens Conciles, "c'est ainsi que nous pensons, ainsi que nous parlons, ainsi que nous proclamons" (Tome synodal du VIIème Concile oecuménique), nous sentons une allégresse particulière en constatant que - à en juger par le progrès accompli jusqu'à ce jour dans nos discussions - il n'y a pas de grandes divergences dans l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique. Au contraire, il y a de nombreuses similitudes.

Mais ce n'est pas seulement l'enseignement de nos Eglises qui est commun ou presque commun. Les problèmes aussi le sont, problèmes spirituels et sociaux auxquels nos Eglises ainsi que toutes les Eglises chrétiennes doivent faire face dans le monde d'aujourd'hui. Et cela impose la nécessité d'une collaboration plus étroite entre elles et, donc, la promotion du dialogue chrétien. "L'Eglise pourrait exercer une plus grande influence sur les destins et la marche des peuples si elle était unie et non divisée" (Patriarche Athénagoras, Message de Noël 1960).

Je mentionnerai aussi les belles paroles que le cher frère, l'évêque Gauthier, a prononcées lors de la première rencontre de notre Commission au Monastère de Pendéli en juillet 1973 : "Peut-être, nos Eglises, orthodoxe et vieille-catholique, pourraient-elles continuer à cheminer séparément, mais pourraient-elles endosser la responsabilité d'une telle indifférence face au monde ?" En tant qu'évêque orthodoxe je partage absolument cette responsabilité, formulée par le frère évêque de l'Eglise vieille-catholique, et cela non seulement par rapport à nous, les orthodoxes et les vieux-catholiques, mais aussi par rapport à tous les chrétiens. Je partage cette responsabilité chrétienne et j'ajoute que le dialogue oecuménique - qui constitue l'événement le plus important de l'histoire chrétienne du XXe siècle - doit être poursuivi malgré toutes ses difficultés et ses fluctuations, avec la confiance inébranlable qu'il est l'oeuvre de la Providence de Dieu sur l'Eglise et sur le Monde.

Les résultats de ce dialogue, obtenus jusqu'à ce jour, sont déjà importants et bienfaisants pour la vie des Eglises chrétiennes. C'est une faiblesse humaine que de compter "le temps et les volontés" du Dieu éternel avec le seul critère du temps éphémère de notre existence terrestre ; mais cette faiblesse ne doit pas ébranler notre espoir et notre confiance en la grande oeuvre de l'unité chrétienne. Et lorsque les hommes, en dehors de l'Eglise et soucieux des choses matérielles, oeuvrent ou font du bruit en faveur de l'unité et de la paix du monde entier, nous qui avons reçu le commandement nouveau de la charité et de la fraternité de tous les peuples de la terre en Christ (Actes 17, 26), nous ne pouvons rester silencieux, sans rien faire.

Ayant donc confiance en l'unité du monde chrétien, nous proclamons aujourd'hui l'ouverture des travaux de cette troisième étape officielle du dialogue entre les orthodoxes et les vieux-catholiques, et nous prions pour que le Saint-Esprit, source de toute sagesse en Christ, nous illumine et que la très-sainte Mère de Dieu, dont nos deux Eglises célèbrent ce mois-ci la Dormition, intercède pour nous. (...)

L'UNITE DE L'EGLISE ET LES EGLISES LOCALES

(texte élaboré par la Commission mixte de dialogue et transmis pour approbation aux autorités compétentes des deux Eglises)

1. L'Eglise est le corps un et indivisé du Christ, dans lequel les fidèles, en tant que membres, sont unis avec le Christ, leur tête, et entre eux. L'expression suprême, la source jamais tarie de cette unité, c'est le mystère de la sainte Eucharistie - la communion au corps et au sang du Christ. "Nous ne sommes qu'un seul pain et un seul corps, nous tous qui participons à un même pain" (I Cor. 10, 17).

2. L'Eglise unique existe sur la terre dans de multiples Eglises locales dont la vie a pour centre la célébration eucharistique en communion avec l'évêque canonique et son presbytérium. "Suivez tous l'évêque, comme Jésus-Christ suit son Père, et le presbytérium comme les apôtres... Que cette eucharistie seule soit regardée comme légitime, qui se fait sous la présidence de l'évêque ou de celui qu'il en aura chargé" (saint Ignace d'Antioche, *Aux Smyrniotes VIII*, 1, P.G. 5, 852).

3. La transmission de la foi chrétienne dans les différents pays et parmi une foule de peuples, et la création d'un très grand nombre d'Eglises locales n'a jamais aboli et n'abolit jamais cette unité de l'Eglise, puisque toutes les Eglises locales gardent la foi reçue du Seigneur par l'intermédiaire des Apôtres dans un état pur et non altéré, en un consensus parfait. L'unité de la foi est un principe absolu de l'Eglise catholique : "car l'Eglise..., ayant reçu des Apôtres et de leurs disciples la foi en un Dieu, Père tout-puissant... et en un Seigneur, Jésus-Christ..., et au Saint-Esprit... Ayant reçu ce kérygme..., l'Eglise, quoique dispersée à travers le monde, le garde précieusement, comme sa propre demeure ; elle y croit d'une seule âme et d'un seul cœur, et le proclame, l'enseigne et le transmet unanimement comme si elle avait une seule bouche" (saint Irénée, *Adversus Haereses I*, 10, 1-2, p.G. 7, 549-552).

4. Chaque Eglise locale, étant une communion des fidèles autour de l'évêque et du presbytérium, est le corps du Christ, la manifestation du *totus Christus* en un lieu précis, présentant la réalité sacramentelle de toute l'Eglise dans ce même lieu. Car la vie de l'Eglise, assurée à travers la présence du Christ en l'Esprit Saint par Dieu le Père, est une donnée de chacune des Eglises locales non en partie, mais dans sa totalité.

La vie des Eglises locales, donc, malgré leurs différences d'us et de coutumes, est en substance une seule et même. "Un seul corps..., un seul esprit, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous" (Eph. 4, 4-6). Ce ne sont pas plusieurs corps, mais le seul corps du Christ qui se trouve en chaque lieu, indivis et total. Dans cette unité de vie des Eglises locales se reflète l'unité même de la sainte Trinité.

5. Les Eglises locales reconnaissent dans chacune d'elles cette même réalité, et manifestent leur essence d'abord par l'unité de la foi, ensuite par l'unité de la vie liturgique et sacramentelle, par l'unité des principes canoniques fondamentaux et de

l'organisation de la vie ecclésiastique, et par l'unité de la hiérarchie. Ces principes de base ont été formulés solennellement dans les canons des sept Conciles oecuméniques et ceux des Conciles locaux reçus ou mentionnés par les Pères de l'Eglise.

Par les temps qui courent, alors que l'Eglise se doit d'attendre et de prier pour que Dieu la sauve de tout mal, la rende parfaite dans son amour et la rassemble des confins de la terre dans son Royaume (*Didaché* 10, 5. 9, 4), les Eglises locales doivent préserver avec le plus grand soin cette unité foncière qui leur est accordée, luttant continuellement contre les puissances du péché et de la division.

6. La communion des Eglises locales entre elles, Eglises qui avec le temps sont devenues, en certains lieux, des ensembles de communautés ayant un premier évêque à leur tête, s'exprime par la communion de leurs membres à un même calice eucharistique, des visites échangées entre les premiers évêques ou leurs représentants, des échanges de lettres festives, l'intercession mutuelle, l'entraide et d'autres formes d'aide, le tout en se gardant bien de s'immiscer en quoi que ce soit dans les affaires intérieures d'une Eglise.

7. Sur des questions de foi et d'intérêt commun, et, en général, sur toutes sortes de questions qui préoccupent l'ensemble des Eglises et dépassent la compétence de chacune d'elles prise séparément, les Eglises locales, respectant l'ordre de pré-séance canoniquement établi dans l'Eglise, se consultent et prennent des décisions en synode, la plus haute instance étant le Concile oecuménique, voix par excellence de l'Eglise catholique veillant à endiguer et à fortifier son unité.

Les réflexions ci-dessus sur l'unité de l'Eglise et les Eglises locales expriment, selon notre Commission théologique mixte orthodoxe - vieille-catholique, la doctrine de l'Eglise orthodoxe et celle de l'Eglise vieille-catholique.

LES LIMITES DE L'EGLISE

(texte élaboré par la Commission mixte de dialogue et transmis pour approbation aux autorités compétentes des deux Eglises)

1. L'Amour de Dieu et sa volonté salvatrice sont illimités et s'étendent à tous les hommes de tous les siècles dans toute la création, puisque Dieu "veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité" (1 Tim. 2, 4). Selon le plan divin (*l'économie divine*), l'homme reçoit le salut non pas isolément, mais au sein et à travers l'Eglise divinement fondée, du fait que c'est en elle que se trouve la vérité divine, que c'est à elle que le Sauveur a confié les moyens de sanctification et que c'est elle qui est le vrai chemin du salut et de la vie éternelle. Le salut dans l'Eglise est accordé aux fidèles par le Saint-Esprit qui y demeure, comme l'a énoncé saint Irénée : "Là où est l'Eglise, là est l'Esprit de Dieu, et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Eglise et toute grâce" (*Contre les hérésies*, III,24).

2. Suite au péché, tous ne viennent pas chercher le salut de Dieu dans l'Eglise. Et même parmi ceux qui viennent à l'Eglise, tous ne confessent pas la vérité divine telle qu'elle a été révélée dans la plénitude du temps en Jésus-Christ. Au cours de son histoire, l'Eglise du Christ a été divisée en une multitude d'Eglises différentes, la foi et la doctrine reçues des apôtres ayant été altérées par l'impuissance humaine de résister à l'erreur. Aujourd'hui, il existe des Eglises et des confessions chrétiennes où il y a divergence d'enseignement non pas seulement sur des points non-

essentiels du christianisme, mais aussi sur des points fondamentaux. Cela a conduit, entre autres, à la théorie erronée et inacceptable, selon laquelle l'Eglise vraie et visible du temps des Apôtres et des Pères de l'Eglise, n'existe plus aujourd'hui, que chaque Eglise locale ne contient plus qu'un fragment plus ou moins important de la vérité de l'Eglise et qu'en fonction de cela aucune d'entre elles ne peut se considérer comme représentant authentiquement et pleinement la vraie Eglise.

3. Pourtant, depuis sa fondation et jusqu'à ce jour, l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique subsiste sans interruption là où sont préservées sans faille la foi correcte, la vérité et le mode de vie de l'Eglise ancienne et indivise, tels qu'ils ont été formulés dans les canons des sept Conciles oecuméniques et les Conciles locaux reçus, ainsi que par les Pères de l'Eglise.

4. Notre Commission mixte, sans sous-estimer l'importance de l'hérésie et du schisme, et sans les considérer comme des véhicules du salut parallèles à l'Eglise vraie, visible, pense qu'il serait possible aujourd'hui d'envisager le problème des limites de l'Eglise dans un sens plus large. En tenant compte du fait qu'il est impossible d'imposer des limites au pouvoir de Dieu, qui veut sauver tous les hommes et les conduire à la connaissance de la vérité, ainsi que du fait que l'Evangile parle clairement du salut par la foi au Fils unique de Dieu : "Qui croit au Fils a la vie éternelle ; qui refuse de croire au Fils ne verra pas la vie" (Jean 3, 36), il est possible d'accepter que la toute-puissance et la grâce divines peuvent se manifester là même où la plénitude de la vérité de l'Eglise une n'est pas parfaite et aboutit à l'aliénation complète : là même "ce n'est pas Dieu qui est en danger", puisque "il est certain" que "la Trinité source de vie est prêchée et le mystère de l'économie incarnée... est confessé" (patriarche Pierre III d'Antioche, *Lettre à Michel Cérulaire*, P.G. 120, 798-800).

5. Dans cette optique des limites de l'Eglise, où l'unité de celle-ci est prise au sens large, y sont inclus tous ceux qui croient au Christ pour qu'en charité, sincérité et patience ils recherchent le dialogue entre eux, et qu'ils prient sans cesse pour le rétablissement de l'unité de la foi et de la pleine communion des Eglises, afin que le Seigneur Dieu conduise tous les hommes à la connaissance de la vérité et à la plénitude de l'unité.

Les réflexions ci-dessus sur les limites de l'Eglise expriment, selon notre Commission théologique mixte orthodoxe - vieille-catholique, la doctrine de l'Eglise orthodoxe et celle de l'Eglise vieille-catholique.

LISTE DES PARTICIPANTS

Eglise orthodoxe

- Patriarcat oecuménique : métropolitaine IRENEE (Bonn, RFA)
Emmanuel PHOTIADIS, théologien
- Patriarcat d'Alexandrie : métropolitaine PARTHENE de Carthage
- Patriarcat de Jérusalem : archevêque CORNEILLE de Sébaste
métropolitaine CHRYSOSTOME de Péristerion
- Patriarcat de Moscou : métropolitaine PHILARETE de Minsk
archiprêtre Nicolas GOUNDIAEV
- Patriarcat de Roumanie : prêtre Stéphane ALEXE
- Patriarcat de Bulgarie : Elie ZONEWSKY, théologien
- Eglise de Chypre : évêque BARNABE de Salamine
Benoît ENGLEZAKIS, théologien
- Eglise de Grèce : Jean KARMIRIS, théologien
Jean KALOGIROU, théologien

Eglise vieille-catholique

- Eglise de Suisse : évêque Léon GAUTHIER
prêtre Herwig ALDENHOVEN
- Eglise de Hollande : prêtre Pierre-Jean MAAN
- Eglise d'Allemagne : prêtre Werner KÜPPERS
- Eglise d'Autriche : prêtre Günther DOLEZAL
- Eglise de Pologne : évêque Thaddée MAJEWSKI
évêque Maximilien RODE
- Eglise des Etats-Unis
et du Canada : prêtre Victor WYSOCZANSKI